

Le Piolutien

BULLETIN BIMESTRIEL OFFICIEL DU PIOLET CLUB DE GENÈVE

Case postale 5531 - 1211 GENÈVE 11



Le sport c'est

UNIVERS SPORTS

Le choix • Le conseil • Le service



P 52, rue de la Servette • 1202 Genève
Tél.: 022 733 33 58
univers-sports@bluewin.ch
www.univers-sports.ch

L'artisan moderne de l'automobile



GARAGE Luigi ZOLLO

VENTE de voitures neuves et occ. Toutes Marques

REPARATIONS

Mécanique, électricité, entretien, prép. expertise

Pneus, Batteries, Test antipollution,

Tél. 022/757 67 70

Devis Gratuits (sur rendez-vous)

Voiture en prêt, ou prise en charge par nos soins

Rte de Prè-Marais 58, 1233 BERNEX Fax 022/757 32 21

LE MOT DU PRESIDENT

TOUCHE PAS À MA MONTAGNE !

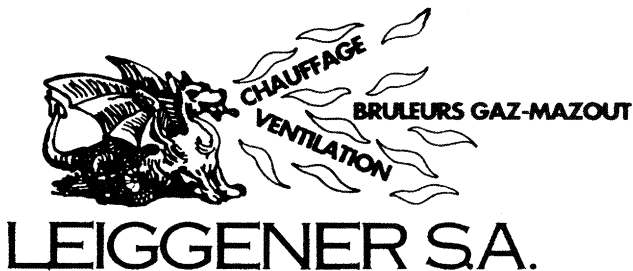


Cette photo a été prise depuis le Petit Combin lors de notre course du mois d'avril. En arrivant au sommet avec mes camarades, je découvre un panorama époustouflant. Dans une vision à 360 degrés, nous pouvons admirer les Alpes valaisannes, avec au loin le Cervin, les Alpes bernoises, vaudoises, le massif du Mont-Blanc et le Grand-Combin.

Oubliés la nuit difficile entre deux ténors du ronflement, le lever à 5 h 15, les cloques et les 4 h 30 de montée. La montagne daigne nous accorder ses grâces et nous récompense généreusement, parée des ses plus beaux atours.

Tout instant d'euphorie est généralement suivi par une petite période de déprime. On ne sait pas pourquoi, en ces moments magiques il y a toujours une petite voix qui nous souffle ce genre de remarque : « Ah oui, c'est très beau, mais... dans 20 ans, il n'y aura plus de glaciers, plus de neige, plus de montagne ». Et encore plus rageant, c'est que la petite voix aurait presque raison.

Selon l'Institut fédéral de recherches WSL, les relevés de températures effectués au siècle dernier indiquent un réchauffement de 0.7 degrés centigrades sur l'ensemble de notre planète. Cette augmentation de température découle de l'augmentation de la teneur en gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ces gaz sont principalement produits par la combustion de carbone fossile et par la déforestation dans les régions tropicales. Nous émettons 25 milliards de tonnes de CO² dans l'atmosphère chaque année. En 1950, nous n'en émettions que 5 milliards.



RUE DU XXXI DÉCEMBRE 52
CASE POSTALE 6192
1211 GENÈVE 6

TÉL. 022 / 735 71 42
FAX 022 / 735 71 55

Revidor SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE *S.A.*

- Comptabilité
- Révision - Audit
- Expertises
- Administration
- Fiscalité
- Gestion de sociétés

8, CHEMIN RIEU
CASE POSTALE 556 - 1211 GENÈVE 17

TÉLÉPHONE 022 707 04 10
TÉLÉFAX 022 736 41 14

Quant aux observations de la couverture neigeuse, on prévoit un relèvement de la limite des chutes de neige. Chaque degré de réchauffement correspond, en principe, à un relèvement du niveau de la neige de 150 mètres. Pour les températures hivernales, qui augmentent plus rapidement que les températures annuelles globales, on s'attend à un réchauffement d'environ 2 degrés centigrades, niveau qui pourrait être atteint en Suisse en 2010-2020.

Comme on peut le constater, la situation n'est pas grave, elle est désespérée. Que pouvons-nous faire pour remédier à cela ou du moins freiner cette évolution effrayante ? J'avoue humblement qu'à mon niveau, je me sens totalement impuissant. Il y a encore peu de temps, je n'étais même pas conscient de l'ampleur du phénomène.

C'est peut-être justement sur ce point que nous pouvons apporter une contribution modeste mais importante dans le combat qui doit être mené contre le réchauffement climatique. S'informer, prendre conscience de l'importance des enjeux, en parler autour de soi. Expliquer que les slogans : « touche pas à ma planète, à ma montagne ! », aussi triviaux soient-ils, permettront en définitive de ne pas toucher à nos potes des générations futures.

Michel Bugnon

Vous saurez tout sur la vie du Club en visitant le site
www.le-piolet.net



Petit Combin. Michel Bugnon.

Photo de couverture : Vue de la cabane Panossière, par Jacques Dubas

Pages intérieures : Michel Bugnon, Jacques Dubas, Michel Fleury, Pierre Jenni

RAPPORTS DE COURSES

COURSE DU 2^E GROUPE *du 25 février – Col du Mollendruz*

En ce dimanche matin, le temps est maussade, le ciel est gris et seul un groupe de Piolutiens est visible au parking de Plan-les-Ouates. Nous nous engageons sur l'autoroute que nous suivons jusqu'à la sortie de Gland et prenons la route du vignoble qui nous mène à travers des bourgades pittoresques jusqu'à Cossonay, puis par les lacets jusqu'au col du Mollendruz.

Là, sous une pluie fine, nous rencontrons les autres camarades avec lesquels nous formons un groupe de huit Piolutiens qui se mettent à l'abri dans l'auberge du col. Au vu du peu de neige, nous laissons les raquettes dans les voitures et entamons à pied un circuit de 8 km qui passe au-dessus de Chatel.

Nous nous engageons sur la piste des randonneurs en raquettes bien signalée par des écriteaux violets à travers les bois. Le chemin de terre alterne avec des plaques de neige.

Alors que nous prenons de l'altitude par le chemin qui se redresse, le vent s'est levé et il commence à tomber des gros flocons. Nous arrivons sur une partie dégagée et il neige toujours plus fort. Bientôt, nous arrivons près d'un chalet d'alpage fermé près duquel nous tentons de nous abriter tant bien que mal des bourrasques de vent. Le chemin a disparu sous la neige et le brouillard et nous a fait perdre tout repaire : tout est blanc !

Nous ne devons plus être très loin d'un point de vue, mais à quoi bon continuer? Vu les conditions, nous décidons de rebrousser chemin et de revenir sur nos pas. Nous redescendons sous la tempête qui fait rage et retrouvons la forêt qui offre un abri contre le vent

Nous prenons un autre chemin qui nous mène vers une ferme isolée : le chalet du Mollendruz. C'est la seule maison aux alentours. Un endroit magnifique : quelques tables et une grande cuve pour la fabrication du fromage et devant une batterie de cuisine. Les tenanciers sont très sympathiques.

Après nous être restaurés, nous quittons le chalet et trouvons un paysage transformé par quelques centimètres de neige fraîche. Nous rencontrons même quelques rayons de soleil sur le chemin du retour aux voitures...

En résumé, une belle région qu'il vaudrait la peine de redécouvrir.

Pierre Jenni

COURSE DU 2^E GROUPE

des 17 et 18 mars – Ovronnaz

Mayens de Chamoson

Cinq participants et moi-même se sont donnés rendez-vous à 9 h devant l'hostellerie de l'Ardève aux Mayens de Chamoson.

A 10 h départ du télé vers les pistes d'Ovronnaz. Grande et Petite Creuse, et col Sautonoure express pour les skieurs.

Roméo Rizzi et moi nous dirigeons vers l'alpage d'Odonne, une marche de 2 h 30 avec le pique-nique.

A 16 h 30 nous sommes tous redescendus à Chamoson, au café du Soleil, pour prendre possession des chambres.

L'apéritif est offert à 18 h à la cave de l'Ardèvas chez mon ami Michel Boven.

A 19 h retour au restaurant pour le repas du soir, avec au menu : assiette valaisanne, croûte au fromage, entrecôte et garniture, dessert...

Dimanche matin le petit déjeuner est pris à 8 h avec Henri Bochud qui nous a rejoints.

Ensuite les skieurs repartent prendre le télé tandis que Roméo et moi allons nous balader à l'alpage de la Loutze.

Le repas est pris à 14 h 30 au café de la Poste au Vieux-Bourg de Saillon, où Thierry Lentillon nous a rejoints pour manger avec nous. Au menu : apéritif offert par Henri Bochud – que nous remercions – pot au feu garni et dessert.

Vers 16 h 30, après ces deux belles journées, chacun rentre chez soi.

Merci à tous pour votre participation.

Jean-Marie Gaist

Photo P. Jeuni: Course d'avril. Plateau de Cenise.



COURSE DU 1^{ER} GROUPE

du 18 mars – Les Cornettes de Bise

En ce dimanche matin qui s'annonce ensoleillé, nous sommes quinze participants, dont cinq sympathisants au rendez-vous fixé à la douane d'Asnières.

Nous nous rendons à la Chapelle d'Abondance où nous prenons un café avant d'emprunter la route qui conduit au Vallon de Chevenne, point de départ de notre itinéraire. Pendant le chemin nous apercevons les pentes très peu enneigées de la face sud des Cornettes de Bise.

Nous remontons le vallon jusqu'aux Chalets de Chevenne et continuons notre progression en direction du col de Vernaz. Nous pourrions penser qu'il s'agit d'une course d'été, si le poids des skis que nous portons sur l'épaule ne nous rappelait à la dure réalité.

Nous ne chaussons nos skis que quelques centaines de mètres avant d'atteindre les cabanes de la Calaz, situées à 2067 m. d'altitude. J'entends déjà quelques « amorces » de la part de mes charmants camarades d'excursion qui n'ont pas vraiment apprécié cette pourtant sympathique marche d'approche.

La montée en pente douce et à flanc jusque sous les rochers de Chaudin et la traversée de Plan Berger permettent de retrouver des conditions plus hivernales. Nous parcourons le dernier ressaut à pied et en crampons pour atteindre le sommet situé à 2432 m. d'altitude.

Nous entamons notre descente et heureusement nous pouvons skier dans un magnifique couloir nous permettant de couper directement sur les chalets de Toper. La neige est bonne, fondante, et je perçois avec soulagement quelques manifestations spontanées de joie parmi les participants. Heureusement, car je crois que certains n'auraient pas supporté de redescendre avec les skis sur l'épaule.

Le retour aux voitures se fait ainsi dans l'allégresse. Le bilan de cette journée est en définitive assez positif. Nous avons fait 1200 m. de dénivelé, effectué du portage, chaussé les skis, mis les crampons, utilisé le piolet. Une bonne révision en prévision des prochaines courses un peu plus engagées.

Michel Bugnon

COURSE DES MERCREDISTES

du 21 mars – A travers les parcs

Vive le prin...l'hiver ! Ouais ! Le calendrier officiel indique que le 21 mars 2007 est le premier jour du printemps. Or, en mettant le nez à la fenêtre, on s'aperçoit qu'il fait un froid de canard, que la neige tombe à gros flocons et que pour couronner le tout la bise vous glace jusqu'aux os. Le printemps a pris un sacré coup sur le carafon. Bref, un temps à ne pas sortir un Mercrediste. Il en faut plus pour les intimider. Ils ont donc décidé de maintenir leur sortie mensuelle. Le bonhomme hiver n'a qu'à bien se tenir. Ce flemmard qui n'a pas été capable d'organiser correctement sa saison veut faire des prolongations. Où va-t-on ?

En raison de ce climat hivernal et sur une proposition de Roméo, la course se déroulera à travers les parcs de la Ville et le repas sera pris au restaurant des Iles, au Petit-Saconnex. Huit courageux se retrouvent à l'Aïoli aux Eaux-Vives, pour définir le parcours.

Non sans peine et sans précipitation les Piolus quittent les lieux, car dehors les giboulées ont repris de plus belle. Heureusement, avant le Jardin Anglais, elles se sont calmées. Au pont du Mont-Blanc, c'est la bise qui prend le relais. Il faut être un peu fou pour affronter un temps aussi exécrable. Bref, en longeant les immeubles du quai jusqu'à Château-Banquet, la bise est moins virulente. Il en va de même dans les parcs Mont-Repos, Moynier, La Perle du Lac, Barton et celui l'OMC... Là, ce sont les arbres qui font office de modérateurs. Lors d'un passage dans un coin bien abrité, le soleil a le bon goût de faire une courte apparition et de nous chauffer agréablement le dos. Il nous rappelle ainsi que c'est bien le premier jour du printemps. Arrivés au Jardin botanique, nous quittons le bord du lac et, sans regrets, la bise. Un passage sous la route de Suisse nous permet de rejoindre la partie supérieure du jardin. Là, la nature est en plein travail, mais la symphonie des couleurs et pour plus tard. Sous prétexte de rendre visite aux perroquets, quelques Piolus se réfugient dans leur pavillon bien chauffé. Un peu plus loin, derrière le bâtiment administratif, Roméo a sorti son thermos de thé, cette halte est appréciée de tous.

Un gobelet de thé et ça repart ! La dernière étape est plus difficile, car il faut affronter la pente raide du chemin de l'Impératrice. A la hauteur du musée de Penthes, Jean Blum rejoint le groupe. Forte de neuf membres, l'équipe poursuit son périple par Pregny, redescend en direction de la place des Nations, bifurque dans la rue Appia, s'engage dans l'allée David Morse, traverse la route de Ferney et rejoint le quartier de Budé. Enfin, elle longe le cimetière du Petit-Saconnex et s'engage dans le chemin de la Tourelle pour rejoindre le restaurant. La course se termine comme elle a commencé, sous la neige. Il est midi sonnant, les Mercredistes peuvent enfin mettre les pieds sous la table et s'offrir un repas bien mérité.

En dépit du temps frisquet, tout le monde est enchanté de la course et remercie Roméo pour cette course originale. Il ne reste plus qu'à espérer le beau temps pour la prochaine sortie.

Michel Fleury

COURSE DES MERCREDISTES

du 18 avril – Les Marais de Sionnet

ou

La course à Nénesse

En effet, c'est la seule course des Mercredistes à laquelle il prend part et qu'il organise, du moins partiellement. Après nous avoir emmenés voir les castors lors d'une précédente course, cette fois-ci, c'est pour admirer les faisans, rien que ça! Huit Piolus répondent à son invitation et se retrouvent à la terrasse du tea-room de Choulex. Il fait un temps splendide, on se croirait déjà en été, tant la température est élevée pour la saison, personne n'a l'outrecuidance de se plaindre de cette situation.

Ensuite, les Mercredistes vont parquer leurs voitures au centre sportif. De là, ils s'engagent sur la route qui longe la Seymaz, en direction de Jussy. La nature est en effervescence, les arbres ont revêtu leur parure vert tendre, rose ou blanche. La marche des Piolus est rythmée par le chœur des grenouilles de la Seymaz et le chant des oiseaux. La bonne humeur est de mise et les passants croisés au détour du chemin nous saluent aimablement. Un cavalier, du haut d'un splendide pur sang, nous fait la conversation et nous vante les beautés de ces lieux, car nous avons atteint les Marais de Sionnet. Le niveau des étangs est anormalement bas en raison du beau temps persistant. Cela ne nous empêche pas d'admirer la faune aquatique. Des familles de canards et de foulques flanquées de leurs rejetons barbotent, à qui mieux mieux, entre les roseaux. Deux femelles de grèbes huppés semblent en mal de compagnons. Un immense panneau, placé par l'Etat, annonce que ce site est protégé est qu'il est en « renaturation » (néologisme ?). En effet, dès 1919, une très grande partie des marécages a été assainie, pour gagner des terres cultivables en remplacement d'autres, absorbées par l'extension de la Ville et l'implantation de nouvelles industries. Poursuivant notre périple, nous avons pu enfin voir les fameux faisans dorés annoncés par Nénesse. A une vingtaine de mètres du chemin nous assistons à une brève lutte entre deux mâles se disputant les faveurs d'une femelle. Le vainqueur fait mine de poursuivre le vaincu qui s'enfuit à tire d'ailes. Plus loin, on aperçoit plusieurs faisans déambulant dans l'herbe.

De retour au bord de la Seymaz, les Mercredistes s'offrent une petite pause. Des voix s'élèvent pour réclamer à boire, mais elles sont soumises au régime sec, le pourvoyeur de thé étant absent. Elles doivent patienter jusqu'à l'apéro pour étancher leur soif.

De retour au stade, le groupe récupère ses véhicules et se rend à Jussy, au restaurant de la Couronne, pour le repas de midi. L'apéritif est servi sur la terrasse. De petits toasts tartinés de tapenade accompagnent un pinot noir et un chardonnay du château du Crest. Une salade, un émincé de veau et des pâtes composent le plat du jour. Le repas se termine avec le petit noir.

Tous les participants sont très satisfaits de leur sortie, remercient Ernest pour son idée originale et se donnent rendez-vous en altitude pour le mois prochain.

Michel Fleury

COURSE DU 1^{ER} GROUPE

Des 21 et 22 avril – Petit Combin

Nous prenons notre guide, Jean Pierre, en passant à Sembrancher et continuons la remontée du Val de Bagnes jusqu'à Fionnay (alt. 1490 m.). Les préparatifs sur le parking se font dans la bonne humeur – faut-il prendre les crampons ? Le départ s'effectue avec les skis sur l'épaule jusqu'à 1800 m. Les zigzags nous mènent à la pause casse-croûte-paysage au lieu-dit « Mon Repos ».

Quelques petites capsules d'enseignement nous sont offertes par Jean-Pierre durant la montée :

- trucs pour les conversions (en prévision du lendemain, lors de la dernière, en haut du col) ;
- marche à ski (on n'a pas tous fait nos premiers pas sur terre avec des planchettes de bois fixées aux bouts des orteils) ;
- quand nous sommes en montagne, et même dehors en général, décontracter notre corps et laisser son esprit vagabonder sur les cimes, passer les cols et aller titiller le bout des oreilles des chamois qui font tranquillement la sieste au soleil.

Arrivée à la cabane F.-X. Bagnoud-Panossière (alt. 2645 m.) après environ 5 heures de montée sous le soleil.

Lumières envoûtantes en soirée sur les séracs du Glacier de Corbassière et sur Sa Majesté le Grand Combin.

Lever à 5 h 20 pour un départ peu après 6 h avec les premières lueurs du jour. Remontée du Glacier de Corbassière ponctuée d'un arrêt au stand pour changement de pneumatiques (élastique en l'occurrence). Une première réparation n'ayant pas tenu, il a fallu sortir les outils et changer le tendeur.

Petit coup de grillade dans la combe sud du Combin de Corbassière, petit coup de fouet de notre guide pour la montée du col et coup de sourire pour les trois dernières, et non moins fameuses, conversions qui se faisaient attendre depuis bientôt 24 heures, et hop, passage du col (P.3490). L'objectif est dès lors en vue, ce qui peut être plus ou moins bon pour le moral puisqu'il reste encore 1 heure d'effort.

Il est 11 h 15 sur le dôme du Petit Combin lorsque les sourires prennent place sur les visages des neuf Piolutiens. Petit tour du panorama, les nuages ayant choisi d'autres cieux pour leur randonnée du week-end : les Muverans, Jorasses et autre Mt.-Rose nous font de l'œil.

Une descente toute en douceur par le même itinéraire qu'à la montée, sans toutefois tarder en raison du changement de neige, nous fait passer près de notre logis d'un soir.

Le déchaussage (mot qui n'a rien à envier aux chaussettes de l'Archi-Duchesse) s'effectue à 1760 m. aux alentours de 14 h. Une belle descente à ski avec quelques belles courbes plus ou moins régulières – traces pour preuves.

« Atterrissage » direct à Fionnay pour un dernier ravitaillement.

Une sortie magnifique et réussie sur tous les points.

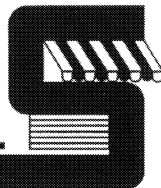
Merci Jean-Daniel pour l'organisation.

Sébastien Tallent

-10%
sur présentation de cette annonce
à tous les membres

stormatic s.a.

Fabrique genevoise de stores



**STORES A ROULEAUX - TENTES SOLAIRES
STORES A LAMELLE - RÉPARATIONS - STORES INTÉRIEUR**

Route de Pré-Marais 46 - 1233 Bernex-GENÈVE

Tél. 022 727 05 02 - Fax 022 727 05 10

Daniel Schulthess S.A.



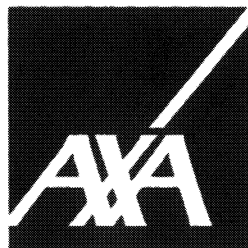
Etanchéité
Couverture
Façades ventilées
Constr. métalliques

Chemin du Pré-Fleuri 21 B • Case postale 140 • 1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 706 17 30 • fax 022 706 17 39 • CCP 12-4155-7 • e-mail: schulthess1@bluewin.ch

**DES GOUTTES & Cie S.A.
ASSURANCES**

7, RUE BELLOT
CASE POSTALE 142
1211 GENÈVE 12

TÉL. 022 346 19 11



COURSE DES MARCHEURS

du 22 avril – Plateau de Cenise, Les Rochers de Leschaux

Avril, touche pas fil... Mai, fait ce qu'il te plaît !

Il faut bien l'avouer, la course du mois d'avril pour les piétons n'est pas facile à organiser. Y aura-t-il encore de la neige ? Quel temps fera t'il ? Restaurant ? Pique-nique ? Autant de questions que se pose le chef de course, pardon l'organisateur, en scrutant le ciel et en étudiant les prévisions météorologiques.

Lors du repérage, trois semaines avant la course, la route d'accès au plateau est encore enneigée, voire verglacée à certains endroits. Le plateau quant à lui est recouvert d'une épaisse couche de neige. Il faudrait prendre les raquettes.

Qu'à cela ne tienne. Ce matin là, 22 avril, nous sommes sept membres au rendez-vous de la douane de Vallard, parmi lesquels, notre ami Henri Bochud pour qui il s'agit de la première course en tant que membre actif.

Par l'autoroute blanche, Saint Pierre en Faucigny et le Petit Bornand, nous atteignons une petite route, toute en lacets et parfois très étroite, qui nous conduit sur une place de parking située en contrebas du plateau de Cenise. La, nous enfilons nos chaussures de montagne et entamons notre marche en direction de notre but. La neige a totalement disparu, le ciel est bleu et la température quasi estivale.

On traverse d'abord une prairie à l'herbe rase dans laquelle poussent crocus, pensées sauvages, nigériennes, gentianes de printemps, primevères coucou et même un bois gentil ; le parterre est magnifique. Plus loin, le terrain se parsème de « lappiaz » typiques à la région et quelques rares taches de neige subsistent encore.

Compte tenu des conditions, décision est prise de modifier le but de la course et de se rendre aux Rochers de Leschaux. Le sentier serpente entre les cailloux et ce n'est que lorsque nous atteignons beaucoup plus haut une sorte d'arête que nous rencontrons quelques plaques de neige plus conséquentes.

La troupe est vaillante et c'est réconfortée par une tasse de thé magique qu'elle atteint la croix marquant le sommet à une altitude de 1940 m. après environ 2 heures et demi de marche. La vue est superbe sur 360 degrés et nous admirons Le Jalouvre, la Chaîne du Bargy, le Môle, la pointe d'Andey et plus loin les Dents du Midi.

Bien sûr, cela creuse et le pique-nique est vite tiré des sacs.

Quelques moments plus tard, nous entamons la descente et nous nous retrouvons sur la terrasse du Chalet de Cenise pour prendre un verre et préparer les prochaines courses.

Merci aux participants, aux chauffeurs et à Yves Lambert qui m'a donné cette excellente idée de course appréciée de tous.

L'organisateur
Jean Daniel Baud.

PROCHAINES COURSES

COURSE DU 1^{ER} GROUPE – GRIMPEURS, MARCHEURS ET VTTISTES des 15, 16 et 17 juin – Le Buëch nord et Lus-la-Croix-Haute

Logement : Hôtel du Commerce – 26620 Lus-La-Croix-Haute,
tél : 00 33 492 58 50 18.
Etablissement familial au centre du village, chambres à 1 grand lit ou à 2 lits.

Prix du logement : 1 nuit : 55 € environ par personne avec petit déjeuner ;
2 nuits : 110 € environ par personne avec petit déjeuner.

Programme : nombreuses possibilités d'escalade, de marche et de randonnée à VTT, sites de la Berche, Aiguille de St.-Julien, Gorges d'Agnielles, Pont la Dame.

Déplacement : en voitures.

Prix du transport : environ CHF100.- par personne.

Rendez-vous : 1^{er} départ : vendredi 15 juin 2007 à 8 h. ;
2^e départ : samedi 16 juin 2007 à 6 h. ;
au parking du Grand-Donzel à Veyrier.

Repas de midi : prévoir des pique-niques, possibilité d'acheter sur place.

Repas du soir : à l'hôtel (demi-pension).

Matériel : bonnes chaussures de marche, pour l'escalade : baudrier, chaussons, casque, descendeur, mousquetons, sangles, ne pas oublier casquettes et crème solaire.

Inscriptions : dernier délai le 30 mai 2007.

Responsable : André Gardel – tél. professionnel : 022 343 55 11,
tél. privé : 022 361 74 14 – portable : 079 351 33 46.
e-mail : sylvia-andre@bluewin.ch

COURSE DU 2^E GROUPE – MARCHEURS des 23 et 24 juin – Vercorin, Vallon de Réchy

Programme :

Samedi 23

6 h 45, rendez-vous à Plan-les-Ouates, au parking habituel.

Déplacements en voitures.

7 h., départ pour Vercorin et, à l'arrivée, prise des chambres à l'hôtel puis départ en téléphérique pour le Crêt du Midi, alt. 2336 m.

Ensuite départ par le Vallon de Réchy jusqu'au Lac du Louché (2567 m.) et retour à Vercorin pour le repas du soir et le coucher.

Dimanche 24

8 h., petit déjeuner. 9 h. départ pour le Pic D'Orzival, alt. 2852 m., ou autres buts et retour à Vercorin pour la rentrée à Genève.

Repas de midi

prendre le pique-nique pour les 2 jours.

Inscriptions

jusqu'au 12 juin auprès de Henri Bochud, t él. 022 771 20 23.

Organisateurs

Henri Bochud et Albert Perrottet.

Photo P. Jeuni. Course d'avril. Plateau de Genise.



Gino Ciccarone

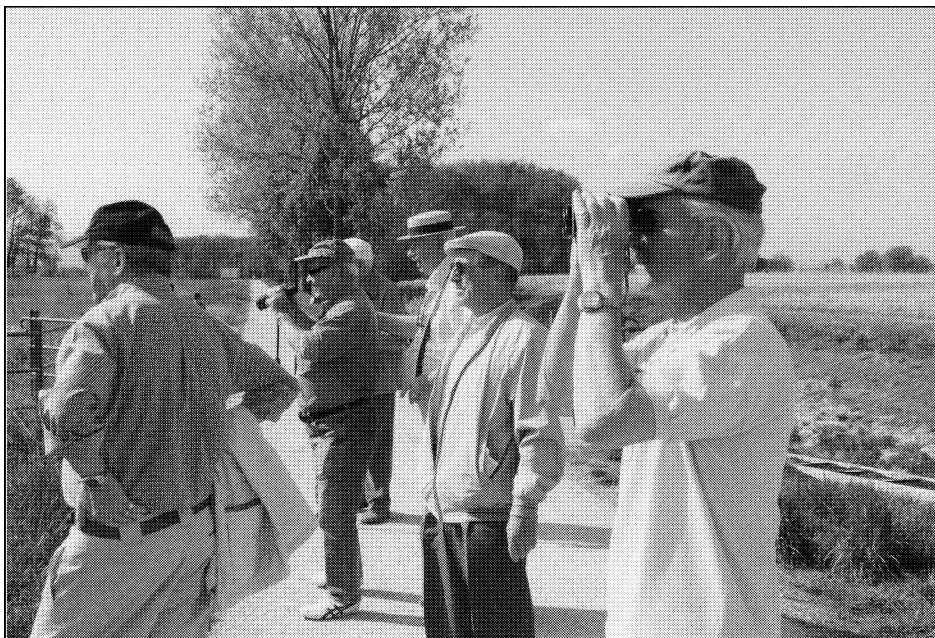
Gypserie - Peinture - Papiers peints



2, chemin Saladin
1224 Chêne-Bougeries

Tél. 022 349 99 51
Natei 079 202 48 23
Fax 022 348 24 49
ginoc@swissonline.ch

Photo M. Fleury. Les Marais de Sionnet.



COURSE DU 1^{ER} GROUPE – MARCHEURS ENTRAÎNÉS

du samedi 7 au lundi 9 juillet – Tour des Muverans

Rendez-vous : samedi 7 juillet à 6 h. 10, lieu à définir. Départ à 6 h. 20.
Ou à 7 h. 30 au relais routier St-Bernard.

Déplacements : en voiture, environ 300 km aller et retour (env. Fr. 50.- par personne).

Programme : trois fois environ 7 h. à 7 h. 30 de marche, avec plus de 1000 m. de dénivelé par jour – donc pour marcheurs entraînés.
Voir infos sur www.tourdesmuverans.ch

Logement : Cabane de la Tourche, Lavey (2198 m.), tél. 079 471 98 56. En dortoir.
Refuge Giacomini, Anzeindaz (1982 m.), tél. 024 498 22 95. Chambres à deux ou trois lits avec douche à l'étage. Voir www.anzeindaz.com

Prix du logement : environ Fr. 130.- pour es deux nuits en demi-pension.

Repas de midi : prévoir pique-niques pour deux jours (samedi et dimanche), à acheter avant la course.

Matériel : rien de spécial, bonnes chaussures de randonnées, vêtements chauds et contre la pluie, éventuellement bâtons télescopiques.

Inscriptions : dernier délai le samedi 30 juin auprès du chef de course.

Responsable : Ruedi Diener, tél. 079 214 25 50 ou rm.diener@bluewin.ch

Photo M. Bugnon. Petit Combin.

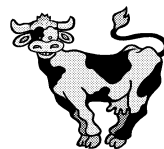




Course du 2^{ème} groupe

Dimanche 15 juillet 2007

(ATTENTION ! CHANGEMENT DE DATE)



Montagne de la Ramaz – 1968 m

Présentation :

course facile.

Du hameau de Ramaz 1478 m., au-dessus de Sommand, on atteint le sommet en 2 heures maximum par un agréable sentier, passant par le col de Chavan, devenant rocheux près du sommet d'où l'on jouit d'un panorama circulaire, (sauf si il pleut !)

Rendez-vous :

à 7 h 45 à la Salle communale de Chêne-Bougeries.

Départ :

à 8 h.

Trajet :

Mieussy-Sommand.

Matériel :

matériel habituel.

Repas :

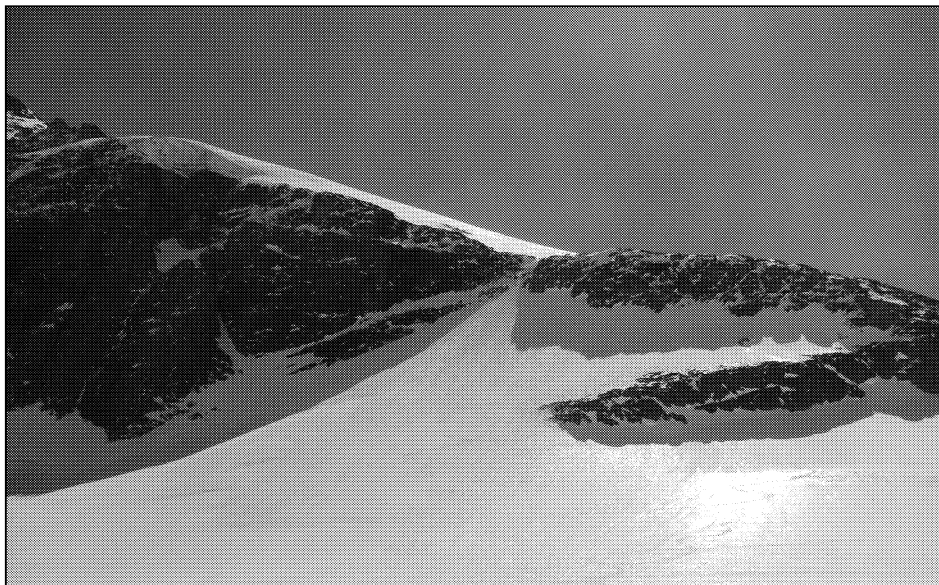
prévoir le pique-nique complet, qui aura lieu en plein air. Pas d'abri !

Inscriptions :

jusqu'au 13 juillet auprès de Roland Hoegen – tél. 022 752 33 93.
Détails à l'assemblée en campagne.

Photo P. Jeuni. Course d'avril. Plateau de Cenise.





Petit Combin. Photo M. Bugnon.

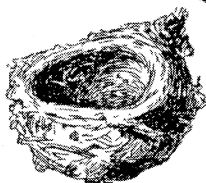
Le Grand Combin de la cabane Panossière. Photo J. Dubas.



POUR BIEN FAIRE SON NID:

LACHENAL

SOURCE D'INSPIRATION



REVETEMENTS DE SOLS & MURS - RIDEAUX - STORES - DECORATION

Rue de la Servette 25 - Tél. 022 918 08 88

**GRANDE PHARMACIE
DE PLAINPALAIS S.A.**

P. JENNI
pharmacien responsable

**Herboristerie - Produits vétérinaires -
Parfumerie**

13, rue de Carouge (angle rue Leschot 1)

Adresse postale :

1211 Genève 4

Téléphone 022 329 12 55 - C.C.P. 12-1646



VOIROL
OPTIQUE

Les spécialistes
des lunettes de sport et
des lentilles de contact

Grand choix de lunettes de sport

Bd Carl-Vogt 30 - tél 022 328 56 86 / rue de Carouge 72 - tél 022 320 12 75



Entreprise Vugliano

Entreprise générale de GYPSERIE et PEINTURE
DÉCORATIONS - PAPIERS-PEINTS - PLASTIQUES - MOQUETTES
Maison fondée en 1910

E-mail: rvugliano.ch@vugliano.ch

Boulevard Carl-Vogt 51
Tél. 022 328 26 08 / 342 50 29
1205 Genève

ENTRE NOUS

Amédée Grange est décédé

Importé du Valais, son canton d'origine, Amédée Grange, né le 10 mai 1930, devient membre du Piolet en 1968 grâce à son ami Paul Reinbold.

Passionné de montagne et de varappe, il participe à de nombreuses courses du 1^{er} groupe et se lie d'amitié avec notre ami Bournissens, en compagnie de qui il fait de nombreuses ascensions dans les Alpes.

Malheureusement, son activité professionnelle – puis la maladie – l'accapare de plus en plus et il doit renoncer, bien à regret, à participer aux courses.

Il reste cependant fidèle au club avec lequel il est toujours en contact par le Piolutien et par ses amis.

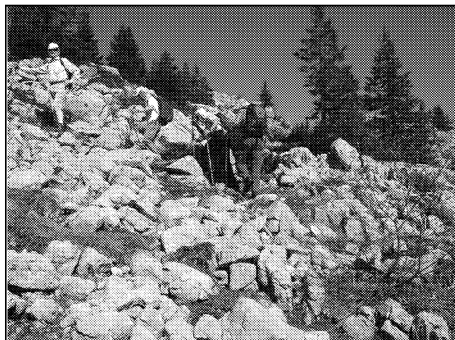
Amédée est décédé le 4 avril 2007.

A sa famille et à ses proches, nous adressons nos sincères condoléances.

La rédaction

Photo M. Fleury. Au bord de la Seymaz.





NOTES DE LECTURE...

Le monde particulier des équipeurs

Nous avons reçu le texte ci-dessous... Malheureusement à nouveau sans mention de la brochure où il a été pêché, ni de la date de parution.

*Nous rappelons que **ces informations sont importantes**, d'une part pour des raisons légales (même si la question reste assez floue pour une revue interne telle que le Piolutien) et de respect envers la personne qui écrit un article et les éditeurs de la brochure dans laquelle il paraît.*

A l'avenir, nous ne publierons plus de textes dont nous ne connaissons pas les références !

Les rédacteurs

Il y a des centaines de voies d'escalade en Valais. Elles ont été préparées par des personnages un peu particuliers : les équipeurs. Jean-Marie Porcellana les présente : « nous sommes entre 15 et 20 en Valais. Moi-même, j'ai équipé des voies à Trient, à Sembrancher, à Dorénaz et dans mon coin préféré, le Rawyl. Mon beau-frère a la même passion. Lui a équipé plus de 500 voies ! ».

Cette passion de préparer les voies pour les autres grimpeurs, les équipeurs la réalisent à leurs frais. Un spit (version moderne du piton) coûte dans les 4 francs. « Parfois, des sections de guides ou des magasins de montagne nous en offrent, mais je ne cherche pas de sponsors, car je veux garder ma liberté ».

Equiper une voie

Mais comment équipe-t-on une voie ? On fait des trous dans la roche avec une perceuse à pile et on y pose des spits de 10 mm ou de 12 mm. Sur l'ensemble de la voie dans le Haut-de-Cry, il y en a 160. Ici, l'équipement s'est fait depuis le haut, en solitaire, comme le raconte Jean-Marie Porcellana : « c'est un travail de fou, que seule la passion peut accomplir. C'est très pénible physiquement. La perceuse pèse 6 kilos. Avec le matériel, le sac fait 40 kilos. Et il y a les risques. On n'a pas le droit à l'erreur. Il faut beaucoup de concentration, surtout lorsque les journées se prolongent. J'ai passé jusqu'à 8 heures dans la paroi... C'est éprouvant, mais c'est une bonne fatigue ! »

Discretion

Cependant, il ne faut pas confondre l'équipement d'une voie avec une Via Ferrata. La voie est très discrète, ne se voit presque pas. Il n'y a pas de chaîne ou d'échelle. Seuls les spits sont là.

Les équipeurs ne signent pas leur œuvre, « mais la plupart des grimpeurs savent qui a équipé telle ou telle voie ». Les nouvelles voies se font connaître par le bouche-à-oreille. Il existe même un guide recensant ces voies. Il devrait être mis à jour prochainement par Daniel Blanc.

Si les équipeurs restent anonymes, cela ne les empêche pas de donner des noms à leurs œuvres. Ainsi, par exemple, la nouvelle voie du Haut-de-Cry s'appelle « Rêve et Destin ». Un site internet lui est même dédié. On le retrouve à l'adresse www.reveetdestin.populus.ch.

Respect de la nature

Même si les équipeurs valaisans ne sont pas constitués en association ou en amicale, ils se connaissent tous. Ils partagent des points communs. Et même une vision commune de ce qu'il faut faire. « Nous sommes tous d'accord de laisser la nature. On ne taille pas les prises, contrairement à ce qui se fait en Italie ou en France par exemple. » Ils sont également d'accord entre eux pour respecter le travail des autres. Aucun d'entre eux ne va modifier le tracé d'un autre équipeur. On respecte la nature, mais aussi les hommes et leur diversité...

Jean-Yves Gabbud

LA CHRONIQUE DU DOCTEUR PIOLU

TIQUES SUISSES

Le printemps est là, la nature est en sueur et les tiques pointent le bout de leur rostre, prêts à croquer la chair du premier Piolu venu...Tatata !

Hormis la maladie de Lyme précédemment décrite (Le Piolutien, juin 2005), les tiques transmettent une autre maladie connue sous différentes appellations : la méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE pour les francophones, du latin ver, "printemps"), la "Frühsommer meningo enzephalitis" (FSME pour qui vous savez) ou la "Tick Born encephalitis" (TBE pour les mondialistes). Bref, c'est tout la même chose.

Cette affection est due à un virus découvert en 1948 en Tchécoslovaquie et mis en évidence en Suisse en 1969. Elle est transmise à l'homme par une piqure de tique. Cette tique appelée *Ixodes Ricinus* vit dans des zones humides, forêts, sous bois, herbes et buissons jusqu'à une hauteur de 1.5 mètres, rarement dans un jardin soigné et pas au-dessus de 1000 mètres.

OÙ TROUVE-T-ON LADITE TIQUE ?

En Suisse, les zones à haut risque sont la région de Schaffhouse-Bulach, Thoune-Spiez. En Suisse romande, la seule région d'endémie connue se situe au niveau du triangle des trois lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat. Cependant des cas de MEVE ont été plus récemment signalés dans la plaine de l'Orbe et sur la rive sud du lac de Neuchâtel. Par contre, rien n'a jamais été observé à Genève.

Hors de Suisse, les zones à risque de MEVE sont le sud de l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, certaines régions de l'ex-Allemagne de l'Est ainsi que l'Europe de l'Est, de la Russie jusqu'au Japon.

En Suisse, le nombre de cas déclarés a augmenté progressivement, atteignant plus de 200 cas en 2005, ce qui correspond à une augmentation de 51% en 2005 et de 27% en 2006. Les raisons de l'augmentation de nouveaux foyers de MEVE ne sont pas connues (facteurs climatiques ? Exposition plus fréquente aux tiques ?). En comparaison, on observe 11'000 cas par an en Russie et 3000 cas par an en Europe centrale (dont 35-45% d'enfants).

LA MALADIE

La contamination est étroitement liée aux activités de plein air au printemps et en été dans les zones tempérées. Le risque de présenter une MEVE reste néanmoins faible car 1% des tiques seulement sont infectées par le virus.

La maladie se manifeste une à deux semaines après la morsure infectante par un état grippal (fièvre, douleurs dans les membres). L'atteinte du système nerveux survient dans un deuxième temps après un intervalle libre de sept à dix jours. Les symptômes sont ceux d'une inflammation des méninges (méningite, environ 45%), du cerveau (encéphalite, environ 45%) ou de la moelle épinière (environ 10%). Les symptômes incluent de violents maux de tête, une intolérance à la lumière, des vertiges, des troubles de la concentration, des difficultés d'élocution ou de locomotion, etc. La mortalité est de 1-2% environ (20% en Russie !), essentiellement chez les patients âgés. Il n'existe pas de traitement de la MEVE déclarée.

L'encéphalite à tiques occasionne fréquemment des troubles pouvant persister pendant des semaines ou des mois (fatigue, problèmes de concentration, troubles de la mémoire, maux de tête, troubles du sommeil, étourdissements, etc.) voire même des séquelles neurologiques durables (paralysies).

LE VACCIN EST-IL EFFICACE ?

Le risque de cette maladie peut être diminué en se protégeant contre les tiques (répulsifs, vêtements couvrants, éviction des sous-bois, etc.) et par la vaccination dont l'efficacité est d'au moins 95%.

Le printemps et le début de l'été sont les périodes pendant lesquelles le risque d'infection est le plus élevé. Le moment idéal pour la vaccination est donc l'hiver, même s'il est possible d'être vacciné à n'importe quel moment dans l'année.

Deux vaccins équivalents sont à disposition, l'Encepur® ou le FSME-Immun CC®. La vaccination nécessite 3 injections à 0, 3 et 6-12 mois. La protection n'est pas immédiate, puisqu'il faut attendre jusqu'à 2 semaines après la 2ème dose pour que plus de 97% des sujets vaccinés soient protégés. 3 doses protègent à 99%. Le rappel se fait à 10 ans. Son prix est de 38 frs par dose et il est remboursé par les caisses maladie.

Ces vaccins sont très bien supportés. Les rares effets secondaires sont des réactions locales bénignes (rougeur, douleur, tuméfaction) à l'endroit de la piqûre, un peu de fièvre et un état grippal (maux de tête, fatigue, douleurs dans les muscles et les membres), très rarement des effets secondaires graves.

Grâce au vaccin la maladie a dramatiquement chuté en Autriche de 677 cas en 1975 à 60 cas en 2000.

QUI VACCINER ?

La vaccination est recommandée à tous les adultes et aux enfants dès six ans qui habitent ou qui séjournent temporairement dans un territoire où les tiques sont infectées, notamment s'ils sont plus particulièrement exposés (personnes ayant une activité de plein air, campeur dans les zones d'endémie). La vaccination est inutile pour les personnes qui n'ont aucun risque d'exposition aux tiques.

EN CONCLUSION

Les forêts genevoises demeurent donc un havre de paix et il n'y a aucune raison de paniquer si l'on se fait mordre par une tique du cru. Ça se corse par contre si l'on passe la barrière de roesti et davantage encore si l'on va chasser le chevreuil en Autriche, le cerf en Hongrie ou faire une balade à cheval en Mongolie.

EN SAVOIR PLUS

www.bag.admin.ch/ (site de l'OFSP, rubrique "Maladies infectieuses", contient une carte des régions d'endémie de la maladie).

www.latique.ch (tout sur les tiques)

Jacques Dubas
jdubas@freesurf.ch

MEMENTO

JUIN

mercredi 6

20 h. 15 – Assemblée mensuelle
Hôtel Calvy, 5, ruelle du Midi

mercredi 13

Sortie des Mercredistes

samedi 16 et dimanche 17

Grimpeurs, marcheurs, VTTistes

samedi 23 et dimanche 24

Marcheurs – Vercorin, Vallon de Réchy

JUILLET

mercredi 4

Assemblée mensuelle, en campagne

samedi 7, dimanche 8, lundi 9

Marcheurs entraînés – Tour des Muverans

dimanche 15

Marcheurs – Montagne de la Ramaz

vendredi 13 et 20

Soirées pétanque - Veyrier

mercredi 18

Sortie des Mercredistes

AOÛT

mercredi 15

Sortie des Mercredistes

samedi 18 et dimanche 19

Alpinistes – Turtmanntal

dimanche 19

Marcheurs – Plan de l'Aiguille, Montenvers

mercredi 29

20 h. 15 – Assemblée mensuelle
Hôtel Calvy, 5, ruelle du Midi

REMISE DES TEXTES POUR LE PIOLUTIEN
DE **JUILLET –AOÛT** :

à *Philippe Lentillon, 11, rue Cramer, 1202 Genève, d'ici le 8 JUILLET 07*
ou de préférence par e-mail (document Word) à : philippe.lentillon@etat.ge.ch

Restaurant «Claire Vue»

Cuisine soignée

Spécialités diverses

M. et Mme NOGGLER

Fermé tous les jours entre 14h et 17h.

21, av. François-Besson

1217 MEYRIN

Parking à disposition

Tél. 022 782 35 98

022 782 35 16

Fermé samedi et dimanche



*au service des imprimeurs
et de la publicité.*

flashage films ou plaques (CTP) - photolitho - mise en page - PAO

Lithophot sa - rue Baylon 2bis - 1227 CAROUGE

Tél. 022 342 32 32 - Fax. 022 342 04 08

E-Mail: lithophot@lithophot.ch

www.lithophot.ch



IMPRIMERIE POT

78, av. des Communes-Réunies
1212 Grand-Lancy - Tél. 022 794.36.77

"Le Livre à la Carte"

Spécialiste de l'impression de
livres en petites quantités

P.P.
1200 GENÈVE 2

Changement d'adresse et retour à:
Case postale 5531
1211 Genève 11 Stand

MAISON V. GUIMET FILS S.A.
ENTREPRISE DE VIDANGE HYDRAULIQUE

Maison fondée en 1873

Urgences 24h. sur 24

Canalisations - Travaux publics
Transports de matières dangereuses
Nettoyage de colonnes de chute
Contrôle des canalisations par T.V.

Rue des Buis 12
1202 Genève

Téléphone 022 906 05 60
Fax 022 906 05 66